

Sud

orange

Paris, 25 août 2015

La guerre des nerfs n'aura pas lieu !

5 semaines de grève... toujours ce mépris des salarié-es !

Une majorité des 46 salarié-es de droit privé d'Orange Mayotte est en grève reconductible depuis lundi 27 juillet. Avec le soutien de Sud Réunion Mayotte et celui de la fédération, nos collègues réclament justice et le respect de la parole donnée, le 5 mai dernier par Orange Mayotte. A savoir l'attribution d'une prime mensuelle de 120€ brut mensuel et la rétroactivité 2012.

En effet, Mayotte, est devenue un département français depuis 2011. A ce titre, les salarié-es d'Orange Mayotte réclament la prime de vie chère attribuée aux départements d'outre-mer.

Elle est justifiée par un coût de la vie dans les DOM largement supérieur à celui de la métropole, et plus encore à Mayotte.

Depuis, le directeur Orange local est revenu sur sa parole à maintes reprises et laisse pourrir cette situation. Le contexte social est devenu délétère...



Orange toujours aux abonné-es absents !

- 11 jours, durant lesquels nos collègues grévistes se sont retrouvé-e abandonné-es sur les trottoirs de Mamoudzou, après une nouvelle tentative de conciliation en présence de le DIRECCTE.

Tentative encore avortée et sapor-dée par le directeur Orange Réunion-Mayotte !

- 11 jours sans que la direction ne prenne contact avec les représentants Sud dans le cadre de notre préavis de grève !

A notre initiative encore, nous avons proposé une négociation quadripartite : Orange France, Orange Réunion, Sud Réunion et la fédération Sud...

A cause des vacances dans le bateau-mère d'Orange, cette proposition n'a pas été retenue. Nous avons donc demandé une nouvelle négociation, qui s'est tenue le 24 août dernier...

Enfin l'opportunité de sortir de ce conflit qui n'a que trop duré ! C'était sans compter sur le DORM, qui a encore fait capoter la négociation, après 4h de discussion !

Depuis le début de ce conflit, nous ne cessons de porter les justes revendications du personnel, à savoir les engagements pris par Orange le 5 mai 2015.

Pour les représentant-es de SUD, les blocages qui subsistent peuvent être levés, et hier encore, nous avons répété et encore répété et toujours maintenu nos propositions initiales.

Malgré la détermination des grévistes et nos nombreuses interven-

tions, la direction Orange déporte ses responsabilités et demande à la commission de conciliation de la DIRECCTE Mayotte, de trancher le jeudi 27 août prochain.

Salarié-es grévistes toujours aussi déterminé-es !

Nous sommes au début de la 5ème semaine de grève et après les nombreux échanges à tous les niveaux de décision de l'entreprise, on peut constater une ligne de conduite droite et constante de Sud à savoir la recherche d'une sortie de crise pour Mayotte sans surenchère par rapport au préavis initial ni débordement de la part du personnel.

Face à cela, le camp des décisions unilatérales et demande de conciliation à la Préfecture de Mayotte.

Les salarié-es grévistes de Mayotte restent déterminé-es pour que justice soit faite et être enfin entendu-es !

A bon entendeur, SUD est... et restera toujours dans le camp des salarié-es !

